

Réf: Dossier N° 003093

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE TOPOGRAPHIE ET DE  
CONSTRUCTION » en abrégé « STC »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré, Lot 150, Ilot OW

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TOPOGRAPHIE ET DE  
CONSTRUCTION » en abrégé « STC »

Objet : Lotissements, bâtiment. BTP, routes, aménagements. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce dans le domaine médical ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré, Lot 150, Ilot OW

Dirigeant(s) : M YAO BORIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-01414 du 24/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°09451/GTCA/RC/2021 du 24/09/2021

